

Message pour les comités de résidents – niveau d’alerte orange

Afin de se conformer aux directives ministérielles :

- Les visiteurs ne sont plus permis.
- Les proches aidants déjà identifiés peuvent se présenter au centre et être présents auprès du résident. Un maximum de 2 personnes à la fois est possible. Ils doivent toutefois avoir reçu la formation sur la prévention des infections offerte par nous.
- Les proches ne peuvent plus circuler dans les aires communes et utiliser les espaces communs sauf au salon où une personne est permise à la fois. Les visites sont réalisées à la chambre de l’usager de préférence.
- Les consignes vous seront données sur place quant aux mesures à suivre.
- Les aidants peuvent accompagner le résident sur le terrain du centre, mais doivent maintenir la distanciation avec les autres personnes.
- Les services aux résidents tels que les services professionnels et de coiffure sont maintenus, mais adaptés afin de respecter les consignes associées au niveau d’alerte orange.
- Les dames de compagnie ou les services donnés par du personnel embauché par la famille peuvent être maintenus si le service est donné par une personne qui apporte une aide ou un soutien significatif et que les personnes sont en mesure de suivre les directives. Ils doivent toutefois avoir reçu la formation sur la prévention des infections offerte par nous.
- Les bénévoles ne sont plus admis actuellement.
- Les familles ne peuvent plus assurer la lessive puisque nous limitons les entrées et sorties de matériel de la résidence. Le lavage des vêtements est assuré par la résidence.

- Les familles peuvent apporter de la nourriture qui est enveloppée dans un emballage qui se désinfecte. La nourriture doit être apportée directement au résident par le proche et ne peut être entreposée dans le frigo ou être chauffée dans le four à micro-ondes.
- Des appels téléphoniques sont actuellement logés aux familles et aux proches pour les en informer.
- Il est suggéré de n'apporter que biens essentiels. Les items apportés devront être désinfectés à l'entrée.
- Les résidents continuent de prendre leur repas à la salle à manger avec les résidents avec lesquels ils ont l'habitude de manger, en respectant la distanciation.
- Les activités de loisir par petits groupes sont maintenues, mais adaptées pour respecter les consignes.
- Il n'est plus possible de réaliser des sorties aux restaurants ou dans les commerces avec les résidents.